

## Info - USA - Planning familial débouté en justice - Ses crimes pourront-ils être jugés ?

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 24 juin 2016



Le ministère public de Houston a décidé d'abandonner l'un des deux chefs d'accusation auxquels le militant pro-vie David Daleiden faisait face pour avoir enquêté sur le Planning Familial. Pour avoir accès à des révélations compromettantes sur les pratiques sordides de trafic d'organes de bébés avortés par *Planned Parenthood America*, Daleiden et sa collègue Sandra Merritt s'étaient fait passer pour des négociateurs travaillant pour le compte d'une société fictive de biologie humaine, Biomax.

Comble de l'ironie, ce sont Daleiden et Merritt qui se sont alors retrouvés poursuivis en justice pour trafic d'organes humains, alors qu'ils apportaient des [preuves accablantes des pratiques abominables du Planning Familial](#) (interview en caméra cachée d'une responsable du Planning, vidéo d'une dissection d'un bébé avorté de 20 semaines...), un retournement de situation révélateur de la puissance du Planning Familial et de ses réseaux.

**Victoire pour Daleiden et le mouvement pro-vie, échec pour le Planning Familial**

L'abandon de l'un des chefs d'accusation est par conséquent une victoire de taille pour le mouvement pro-vie américain. Le Center for Medical Progress, pour lequel travaillent Daleiden et Merritt, salue « *un message fort adressé au Planned Parenthood et à ses complices politiques : la collusion en vue de supprimer les droits à la liberté des citoyens journalistes* »

*affirmés par le Premier amendement ne fonctionnera jamais ».*

Le juge Bull a estimé mercredi que le chef d'accusation retenu par le Grand Jury du comté de Harris le 25 janvier dernier ne contenait pas d'éléments permettant de justifier une exception à la loi sur la liberté d'information.

David Daleiden reste cependant poursuivi pour falsification d'un document gouvernemental : l'utilisation d'un faux permis de conduire au nom fictif de Robert Sarkis afin de pouvoir accéder aux bâtiments du Planning Familial. Si cette accusation est maintenue, lui et Sandra Merritt encourent une peine de 20 ans de prison...

Le Grand Jury du comté de Harris était initialement disposé à étudier si *Planned Parenthood* avait violé la loi fédérale et celle de l'Etat en vendant des organes humains. Mais l'avocat du Planning avait alors manœuvré auprès du bureau du procureur pour retourner la situation et faire en sorte que ce soit Daleiden et Merritt qui soient poursuivis. « *Le bureau du procureur a choisi de faire la guerre au mouvement pro-vie* », déclarait au *Houston Chronicle* Jared Woodfill, avocat de David Daleiden, ajoutant : « *Nous croyons qu'il y a une entente évidente entre le bureau du procureur et le Planning Familial qui l'influence dans sa décision de formuler de tels chefs d'accusation.* »

**L'abandon d'un chef d'accusation par la justice des Etats-Unis**

Le procureur du district Devon Anderson a d'ailleurs avoué le 17 mai dernier que son bureau avait enfreint la loi dans cette affaire, mais cela ne l'a pas empêché d'affirmer que les accusations contre David Daleiden et Sandra Merritt devaient être maintenues.

Dans une clinique du *Planned Parenthood* à Houston, qui tombe justement sous la juridiction du comté de Harris, les deux membres du Center for Medical Progress ont enregistré une vidéo de la dissection d'un bébé avorté de 20 semaines. « *De nouvelles informations sur les affaires que mène le Planning Familial avec des organes de bébés avortés indiquent clairement qu'il est, avec ses partenaires comme StemExpress, coupable de trafic d'organes humains* », a tenu à rappeler le Center for Medical Progress.

[Source](#) RéinformationTV